



VILLE HÔTE

Communiqué de presse – Jeudi 17 mai 2018

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : Remise de l'évaluation d'impact sur la santé

L'Observatoire régional de Santé et le Service parisien de santé environnementale ont remis ce jour une Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) du projet olympique et paralympique, en phase candidature, à leurs commanditaires, la Ville de Paris et Paris 2024.

Paris 2024 et la Ville de Paris ont initié, lors de la phase de candidature, une Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) de la stratégie héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette démarche d'aide à la décision a été réalisée par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) Ile-de-France et par le Service Parisien de Santé Environnementale (SPSE) de la Ville de Paris. Elle a permis d'effectuer un premier diagnostic qui anticipe les effets positifs et négatifs attendus sur la santé et le bien-être, de la stratégie héritage de Paris 2024 définie en phase candidature et de formuler des recommandations pour l'ensemble des parties prenantes. Aujourd'hui, les auteurs ont remis leur rapport à Anne Souyris, adjointe chargée de la santé et des relations avec l'AP-HP, Jean-François Martins, adjoint chargé des sports à la Ville de Paris, et à Marie Barsacq, Directrice Impact et Héritage au Comité Paris 2024.

L'héritage représente la façon dont les Jeux Olympiques et Paralympiques peuvent être vecteurs de développement pour les territoires d'accueil. Il peut prendre différentes formes selon la vision avancée par les organisateurs. L'Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS), d'introduction récente dans l'histoire des grands événements sportifs, est une démarche transversale et prospective qui accompagne le processus de décision, sur la base de connaissances scientifiques établies, en vue de politiques publiques favorables à la santé.

Le secteur de la santé ne détient pas tous les leviers d'action pour promouvoir la santé et le bien-être ; une bonne santé découle aussi de choix politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, de cohésion sociale, d'encouragement aux pratiques d'activités physiques ou sportives, etc. Trois composantes de la stratégie héritage de Paris 2024 en phase de candidature ont été priorisées dans le cadre de cette EIS : la pratique sportive pour tous ; l'emploi et le bénévolat ; l'environnement physique.

Ce rapport présente :

- Un benchmark des villes olympiques et paralympiques permettant d'identifier des leviers d'action pour construire l'héritage des Jeux.
- Une revue de littérature scientifique internationale des effets potentiels des Jeux sur la santé et le bien-être.
- Des tableaux synthétiques des effets positifs et négatifs attendus sur la santé.
- Des recommandations préliminaires incluant des avis d'experts.

Pratique sportive pour tous

Les effets de l'activité physique ou sportive sur une amélioration de la qualité de vie, une diminution de la mortalité et la prévention de nombreuses pathologies chroniques sont scientifiquement démontrés.

Les recommandations formulées visent à ce que :

- Les publics éloignés de la pratique et pour lesquels les bienfaits sur la santé sont démontrés puissent démarrer ou reprendre, puis maintenir une activité physique ou sportive ;
- Les environnements de vie (urbain ou rural) soient favorables à l'activité physique ou sportive ;
- Les milieux de vie (familial, scolaire, professionnel, etc.) permettent et encouragent la pratique d'activités physiques ou sportives.

Emploi et bénévolat

Disposer d'un emploi augmente l'espérance de vie et permet un meilleur rétablissement après un problème de santé. La distribution inégale entre groupes sociaux des conditions d'emploi et d'expositions professionnelles participe à la construction d'inégalités qui ont des répercussions sur la santé. Les recommandations formulées visent à ce que :

- Les Jeux favorisent l'accès à l'emploi pour les populations socio-économiquement défavorisées des territoires d'accueil des Jeux ;
- Les entreprises mettent en place des conditions d'emploi et des conditions de travail favorables à la santé et au bien-être ;
- Le bénévolat dans le cadre des Jeux puisse être un levier vers l'emploi par l'acquisition de compétences ou le développement de nouveaux réseaux.

Environnement physique

De plus en plus d'études épidémiologiques montrent l'existence de liens entre les pollutions environnementales et la dégradation de l'état de santé. A contrario, il existe cependant d'importants co-bénéfices pour la santé des politiques visant l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Les recommandations formulées visent à ce que :

- Les Jeux aient un effet d'entraînement sur la réduction des nuisances environnementales dans les territoires d'accueil des Jeux et plus largement dans la région Île-de-France ;
- La stratégie héritage dépasse la vision environnementale du développement durable et permette d'inclure les dimensions d'inégalités sociales et territoriales de santé ainsi que d'équité ;
- La participation citoyenne soit un prérequis des stratégies et innovations qui seront proposées.

Cette première Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) dans le cadre de grands événements sportifs en France souligne que le projet olympique et paralympique présente des atouts et différents points de vigilance. Elle incite à une construction de l'héritage planifiée, intersectorielle et proche des territoires d'accueil des Jeux.

Le rapport et sa synthèse sont disponibles en ligne sur :
www.paris.fr / www.ors-idf.org

Contacts presse :

Ville de Paris

Chloé Humpich
presse@paris.fr
01 42 76 69 23

Paris 2024

Raphaël Leclerc
rleclerc@paris2024.org et
Christophe Proust
cproust@paris2024.org

ORS Île-de-France

Christine Canet
christine.canet@ors-idf.org et
Sandrine.Kocki@iau-idf.fr
01 77 49 77 46

